

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 8 mars 2016

Présents :

Directeur : M. Anckner

Enseignants : Mmes Liegeois, Fay, Froment, Quercy, Socquet-Juglard, Paulet, Rougier, M. Rouilly

Représentante des ATSEM : Mme Roche

Représentants des parents d'élèves : M. Bonnet et Mmes Jacquet, Noble, Guignard, Candelon, Lallier, Ospédale, Wouters

Représentants de la mairie : Mme Alphonse, *adjointe au maire*, M. Gorgoglione, *directeur éducation, jeunesse et sports*, Mme Barrier, *responsable du périscolaire*, Mme Magalie Michaud, *Responsable Service Enfance Jeunesse*

DDEN, M. Chaudourne

Absents excusés :

- Mme Pourchet, *Inspectrice de l'Éducation Nationale*
- Mmes Berthaud et Ronzeau, enseignantes

Parents excusés : Mrs Candelon et Mollard et Mmes Girard, Le Saux, Mainguet, Mikler, Gstalder, Chaverondier, Rezette, Borne, Hatt

1. Accès à l'école (scolaire et périscolaire) et sécurité aux abords de l'école

Pour les accès pendant le temps scolaire (8h20-11h30 / 13h20-15h45) :

Depuis le mois de novembre, l'école applique les consignes VIGIPIRAT qui imposent une fermeture permanente des grilles, et la présence d'un adulte à l'entrée.

C'est pour cette raison que le portail de maternelle a été condamné, car il était compliqué de détacher deux adultes pour la surveillance des portails.

Cette nouvelle organisation ne pose pas de problème d'organisation (le rassemblement pour le car a été déplacé dans le préau) ni de circulation.

Il a fallu quelques jours aux parents de maternelle pour s'adapter (autrefois, le portail restait ouvert 15 minutes de plus, et certains parents avaient pris l'habitude d'arriver en retard.)

Il est demandé aux parents de maternelle d'arriver jusqu'à 8h30 le matin et 13h30 l'après-midi. En cas d'arrivée après ces heures, ils devront confier leur enfant à la personne de permanence au portail.

Cette personne reste quelques minutes au portail afin de permettre aux parents d'avoir le temps de déposer leur enfant.

Nous avons demandé à la mairie une solution technique (bouton ou autre) afin de permettre éventuellement aux parents de sortir tout en maintenant les accès fermés.

Pour les accès pendant le temps périscolaire :

Le portail est ouvert pendant le temps du périscolaire le matin et le soir du fait de l'échelonnement des arrivées des parents. Cela soulève deux problématiques pour la mairie :

l'école n'est pas fermée au cours de ces créneaux et les listes des personnes habilitées à récupérer les enfants ne sont pas simples à gérer. Cette question se pose également pour le transport. Les parents soulèvent ce problème de manque de vérification de l'identité des personnes durant le périscolaire. La mairie est consciente de ces problématiques et cherche des solutions pour la rentrée prochaine.

Une nouvelle organisation sera mise en place l'année scolaire prochaine, avec certainement des créneaux horaires pour venir chercher les enfants.

Cette nouvelle organisation sera présentée lors du prochain conseil d'école.

Les parents souhaitent des créneaux les plus courts possible : toutes les 15 ou 20 minutes.

Les parents informent la mairie que l'accès aux salles du périscolaire est gêné par les cartables des enfants, ce qui pose des problèmes de sécurité en cas d'évacuation. Mme Barrier va réfléchir à un autre lieu de dépôt des cartables afin de libérer cet accès.

2. Réaménagement de l'espace devant l'école

C'est la Métro qui gère désormais les voiries et le parking. La mairie continue de boucher les nids de poule en attendant une décision de la Métro quant à l'aménagement de cette zone.

Du personnel de la mairie est affecté chaque semaine pour nettoyer les abords de l'école.

La mairie continue de gérer l'aire de jeux. Une réflexion sur son aménagement est en cours, mais il ne se fera sans doute qu'après l'intervention de la Métro pour le parking.

3. Point sur la demande de préau supplémentaire et l'aménagement de l'espace en terre en élémentaire et l'aménagement des jeux de cour en maternelle (note : les travaux dans l'école — préau fermé et toilettes — seront abordés lors du 3e CE)

Un prolongement du préau ou la création d'un préau supplémentaire a été demandé lors du premier conseil d'école, ainsi que la création d'un espace de jeu avec table de ping-pong à côté de la table de pique-nique, avec suppression de l'espace en terre (et de ses rebords en béton).

La mairie rappelle son obligation de régler l'accessibilité des locaux. La construction d'un nouveau préau est soumise à un permis de construire. L'ensemble de ces travaux requiert donc une réflexion globale. Une commission travaille actuellement sur ce projet.

Concernant l'aménagement des cours, la mairie propose l'installation de bacs à sable fermés pour la maternelle et la pose de revêtement de sécurité autour des jeux à la place du sable, pour des raisons d'hygiène.

L'aménagement de la cour élémentaire sera envisagé l'année prochaine.

L'équipe enseignante poursuit sa démarche sur les jeux de récréation en introduisant de nouveaux jeux (échasses, cerceaux, quilles...). D'autres jeux seront progressivement intégrés.

Les tables de ping-pong pourront être sorties occasionnellement.

4. Point sur la communication en cas de grève

Pour la grève du mardi 26 janvier, tous les enseignants ont averti les familles le vendredi 22 janvier au plus tard.

Les parents déplorent le problème de communication de la mairie lors de la grève du mardi 26 janvier. La mairie a informé les parents le vendredi précédent par voie d'affichage.

Les parents ne comprennent pas l'absence de service d'accueil.

La mairie n'a pas pu mettre en place le service d'accueil, une partie de son personnel étant gréviste. Elle comprend ce problème de communication et cherchera une solution plus adaptée pour communiquer.

La mairie n'a été informée que le vendredi à 13h30 que les enseignants faisaient tous grève, et le courrier transmis par la DSDEN le vendredi ne mentionnait aucun gréviste à l'école Pont-Rouge.

5. Prévision des effectifs et du nombre de classes pour la rentrée de septembre 2016

Si les prévisions d'entrées en PS pour 2016 se confirment (22 élèves), nous serons à la limite du seuil de fermeture à la rentrée 2016.

Il n'y aura sans doute que 3 classes de maternelle l'année prochaine.

Les inscriptions ayant lieu au cours du mois de mars, nous aurons plus d'informations lors du prochain conseil d'école.

6. Enseignement des langues à la rentrée 2016

La DSDEN nous a informés que notre école bénéficiera d'une nouvelle organisation de l'enseignement des langues à partir de la rentrée 2016.

Les écoles rattachées à un collège de secteur proposant des classes bilingues bénéficieront en effet d'un nouveau dispositif.

Tous les élèves de Cm2 feront 45 minutes d'italien (assurés par un professeur d'italien) et 45 minutes d'anglais.

Tous les autres niveaux de classe feront 1h30 d'anglais.

Les modalités précises d'organisation restent à déterminer.

Les parents regrettent l'interruption de l'apprentissage de l'italien pour les élèves ayant commencé cette langue.